

ATTESTATION DE NON SINISTRALITÉ

ATTENTION :

(cette attestation est valable et recevable exclusivement dans les cas de chantiers n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation administrative préalable et donc d'une DOC officielle - Déclaration d'Ouverture de Chantier officielle via le CERFA)

Je soussigné, Madame/Monsieur :

Représentant de la société (uniquement pour les professionnels : SCI, SCCV, SYNDIC...) :

Agissant en qualité de MAÎTRE D'OUVRAGE pour le projet de construction :

- précisez le projet :
- situé :
- dont les travaux sont de type : neuf rénovation réhabilitation extension surélévation

ouvert depuis le :

dont la réception est prévue le :

atteste sur l'honneur par la présente que les travaux n'ont commencé qu'à la date d'ouverture et qu'à ce jour, le nous n'avons aucun sinistre connu où à déclarer relatif à l'opération concernée.

Cette déclaration est faite sous peine des sanctions prévues aux articles L.113.8 et L. 113.9 du Code des Assurances.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Le Maître d'ouvrage (signature)